



*Mairie de Montrottier*  
**69770 MONTROTTIER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10  
Présents : 6  
Votants : 6

L'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ**  
Le **DIX-NEUF JUIN**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel SECOND, Administrateur du CCAS

Date de la convocation du CCAS : **10 juin 2025**

**Etaient présents** : Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND, Brigitte SECOND.

**Membres absents excusés** : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Abderrahman YAACOULLI.

**Secrétaire de séance** : Lydie LAURENT.

**CCAS – 2025-09**

**Subventions 2025 - SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS.**

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont informés de la demande de subvention formulée par l'association SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS de Duerne en soutien de ses différentes activités et notamment de la colocation en responsabilité partagée effective depuis juin 2024.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de verser une subvention de 150 € au bénéfice de l'association SOLIDAIIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS de Duerne.**

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme au registre**

**Michel SECOND,**

**Administrateur du CCAS**

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20250619-DECCAS-2025-09-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2025  
Date de réception préfecture : 27/06/2025



**La secrétaire de séance,**

**Lydie LAURENT**

Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture  
069-216901397-20250619-DECCAS-2025-09-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2025  
Date de réception préfecture : 27/06/2025